

Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs
de
viandes des espèces ovine et caprine transformées et des viandes ovines originaires d'Islande

(Contingents tarifaires)

Par la décision (UE) 2017/1913 (JO L274/17), le Conseil a approuvé l'accord entre l'UE et l'Islande concernant l'octroi de préférences commerciales supplémentaires pour des produits agricoles originaires d'Islande.

Plusieurs contingents étaient déjà ouverts (N° 09.2119, N° 09.2120 et N° 09.0790) pour les viandes ovines relevant des codes nomenclature 0204, 0210 99 21, 0210 99 29 et 0210 99 85 10. A compter du 01/05/18, le contingent 09.2118 a été créé pour les viandes ovines transformées originaires d'Islande et relevant du code nomenclature 1602 90 91.

L'attention des opérateurs est appelée sur la publication du règlement d'exécution (UE) 2018/1206 (JO L219/18) qui prévoit, à compter du 01/09/18 l'augmentation des volumes contingentaires annuels à l'importation de viandes des espèces ovine et caprine transformées et des viandes ovines originaires d'Islande.

Pour matérialiser cette augmentation, le contingent 09.0833 sera créé, à compter du 01/09/18, pour les viandes ovines relevant des codes nomenclature 0204, 0210 99 21, 0210 99 29 et 0210 99 85 10. Le volume de ce nouveau contingent sera diminué en fonction des imputations effectuées sur les contingents N° 09.2119, N° 09.2120, N° 09.0790 au titre de l'année 2018. En ce qui concerne les viandes ovines transformées du code nomenclature 1602 90 91, une modulation du volume du contingent 09.2118 sera effectuée.

Ces contingents sont gérés conformément aux articles 49 à 54 du règlement d'exécution (UE) 2015/2447 (JO L343/15) de la Commission, par examen des demandes d'imputation suivant l'ordre chronologique des dates de validation des déclarations en douane (méthode dite « au fur et à mesure ») et son bénéfice est subordonné à la production d'un document justificatif de l'origine tel que prévu dans le protocole N°3 de l'accord.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à ces contingents annuels ainsi que les volumes attribués à compter du 01/09/18.

Numéro d'ordre	Code Nomenclature	Désignation des marchandises	Période contingente	Volume contingente (poids net en tonnes)	Droit contingente (%)
09.2118	1602 90 91	Viandes ovines transformées	Du 01/09/2018 au 31/12/2018	67	0
			Du 01/01/2019 au 31/12/19	233	
			Pour chaque année civile à compter du 01/01/2020	300	
09.0833	0204 0210 99 21 0210 99 29 0210 99 85 10	Viandes ovines	Du 01/09/2018 au 31/12/2018	2117	0
			Du 01/01/2019 au 31/12/19	2783	
			Pour chaque année civile à compter du 01/01/2020	3050	